

revenu, il devra compter sur les droits de douane pour prélever les revenus nécessaires au paiement des dépenses ordinaires et de guerre, et les promesses que les libéraux ont faites d'abaisser le tarif et de soulager les masses ne seront plus qu'un vain mot. Sur mon âme, je ne vois pas comment le Gouvernement puisse proposer une réduction du tarif, s'il va diminuer les autres modes d'impôts, car de l'aveu général, nous avons besoin de certains revenus pour l'administration des affaires publiques. Nous constatons que, cette année le revenu global de guerre se monte à \$146,470,000, et le total des déboursés de guerre à \$164,501,000, de sorte que nous sommes à court de \$18,031,000 pour solder nos dépenses de guerre. Cependant le ministre des Finances se propose de réduire encore et de supprimer graduellement l'impôt sur le revenu. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que nous sommes obligés de percevoir par le moyen du tarif douanier notre revenu ordinaire et un montant suffisant pour faire face aux dépenses dites de guerre, et, par conséquent, nous ne pouvons raisonnablement nous attendre que dans ces circonstances le tarif soit réduit.

On a beaucoup parlé de la prospérité de notre pays, mais le meilleur moyen d'établir qu'il y a vraiment prospérité, c'est d'indiquer comment la population augmente. Le problème de l'immigration est plus discuté qu'aucun autre au Canada aujourd'hui. J'ai lu le discours de l'honorable député de Comox-Alberni (M. Neill) et je suis d'accord avec lui sur un grand nombre d'idées qu'il a exprimées relativement à l'immigration. La politique qu'il préconise à ce sujet est contenue dans l'édition non révisée du *hansard*, page 1067 du t.a.; elle peut se résumer comme suit: admettons toute personne d'origine britannique, pourvu qu'elle soit saine de corps et d'esprit.

M. NEILL: Et de race blanche.

M. LUCAS: Oui, de race blanche; et appliquons, dit-il, le principe du pourcentage à

l'Europe continentale, de sorte que ceux qui viennent de cette région et habitent maintenant le Canada seraient obligés de désigner leurs parents afin qu'il soit permis à ces derniers d'entrer au pays. Si ceux qui sont ici dans le moment sont prospères, ils seraient trop heureux de désigner leurs parents et de les faire venir au Canada pour partager leur prospérité. Il a cité des extraits d'une brochure publiée aux Etats-Unis dans laquelle on indique que la population n'augmente pas en proportion de l'immigration. J'ai cette brochure sous la main. Elle traite des conditions aux Etats-Unis, mais je citerai à la Chambre tout à l'heure des chiffres qui font voir que cela s'applique aussi bien au Canada. Un des passages de cette brochure se lit comme suit:

Sauf dans de courtes périodes, l'immigration n'augmentera pas la population au delà du chiffre qu'elle atteindrait sans l'immigration... Si nous admettons ceux des autres pays, nous devons diminuer d'autant le nombre de ceux qui naîtront de ceux qui sont ici. . . La question qui se pose à l'Américain de nos jours est celle-ci: voulez-vous que le sol soit l'héritage de votre fils ou du fils de celui qui peine aujourd'hui dans un pays étranger?

Pendant que j'étudiais la question de l'immigration j'ai obtenu du Bureau de la statistique des chiffres qui, suivant moi, sont étonnants, et je vais les consigner dans les Débats. Je demande à nos collègues de les examiner; ils concluront certainement que ce problème est d'une gravité telle que, comme Canadiens, nous devrions le mettre au-dessus des questions de partis et y faire face comme des hommes. Le dernier recensement du Canada a eu lieu en 1921, et il y a eu un recensement quinquennal dans les trois provinces des Prairies en 1926. Je désire citer des chiffres concernant la population des trois provinces des prairies durant la période de 1921 à 1926, parce qu'elle n'est pas établie approximativement; les chiffres sont précis parce que le recensement a été fait applicable à ces années; ils sont comme suit:

Province	Population		Augmentation réelle, cinq ans	Augmentation naturelle, 1921-1926	Immigration nouvelle, 1921-1926
	1921	1926			
Manitoba	610,118	639,056	28,938	52,446	67,243
Saskatchewan	757,510	820,438	62,928	76,362	59,137
Alberta	588,454	607,599	19,145	50,216	54,545
Totaux	1,956,082	2,067,093	111,011	179,024	180,925

En 1926, nous aurions dû avoir dans ces provinces, en comptant l'augmentation naturelle et l'immigration nouvelle, une population totale de 2,316,031. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que nous avons perdu

toute notre augmentation naturelle de 179,024, et 69,914 sur les 180,925 nouveaux immigrants, soit 38.6 p. 100 de la nouvelle immigration. On parle beaucoup de nos Canadiens qui émigrent aux Etats-Unis. Nous savons que les